

Bruits de la Rue du Tonkin N°6

Groupe de Travail Sambin du 8 avril

D'autres réunions de groupe de travail de « concertation » vont suivre, mais voici les informations dont disposent les élus CGT au soir du 8 avril :

- **Sécurité du bâtiment** : L'inspecteur pour la santé et la sécurité au travail (ISST), suite à nos interpellations en CHS-CT, doit venir visiter le bâtiment le 23 avril. Il doit également diffuser une fiche technique afin d'expliquer que techniquement, Sambin n'est pas, contrairement à la rumeur, un « Pailleron ». A noter que le 23 avril se situe pendant les vacances scolaires de Dijon ...
- **Stationnement - transports en commun** : Pas de nouvelles de l'étude de faisabilité pour l'utilisation du parking sous-terrain. Toujours seulement 16 places à partager avec les agents de la Trésorerie suivant une proportion de 80% pour nous. Le directeur a confirmé cette répartition qui va certainement obliger des agents de la Trésorerie Amendes à rendre leurs places. Depuis le dernier CT, la DISI s'est mise en rapport avec le Grand Dijon pour obtenir des tarifs préférentiels dans les transports en commun et les parkings. Côté transports, le dossier semble en bonne voie avec des abonnements réduits préférentiels, alors que pour le stationnement tout reste à faire.
- **Travaux** : Il a été confirmé par la direction que le budget alloué devait rester dans les environs de 50000 euros. Avec cette somme, il faudra, outre les travaux déjà décrits, financer une cinquantaine de prises réseau qui ne sont plus aux normes pour la téléphonie sous IP. Un couloir va être aménagé au premier étage pour permettre aux agents de l'ESI de se rendre dans les locaux communs sans passer par la Trésorerie. On en ignore le coût mais il s'agit là aussi d'un ajout imprévu qui va entraîner la modification du local détente. Ce local pourrait bien d'ailleurs utiliser certains éléments de ceux qui seront démontés aux 2 et 3, on ne gaspille pas !
Des agents de la DISI pourraient être amenés à venir faire des travaux de peinture et de cloisonnement mais des entreprises se chargeront du gros des travaux. Les marchés devraient être passés dans la 2^{ème} quinzaine de juin. Le bâtiment devrait être vide fin juillet pour que débutent les travaux en site non occupé. Il reste à trouver des entreprises disponibles en août pour travailler sur ce chantier. La DISI semble sûre de son fait au point de ne pas prévoir de solution de remplacement.
- **Accès** : Au premier étage, le couloir est un endroit sensible en raison du passage de la Brink's pour le transport des fonds de la Trésorerie. Des caméras doivent y être ajoutées suite à une visite de sécurité. Leur usage est défini par la CNIL, elles seront dirigées sur les points de passage des convoyeurs et non pas sur nos locaux. Nous avons en outre fait part de nos interrogations et de nos craintes concernant le danger potentiel d'attaque à cet endroit. Dans d'autres bâtiments dijonnais, il existe des solutions de sécurité complémentaires qui mériteraient d'être étudiées. La DISI a semblé sensible à ces arguments. Dans le cas contraire, nous veillerions à en reparler avec plus de persuasion.

- **Vie quotidienne** : Une partie de la climatisation, qui devait être déplacée au 2^{ème} étage, utilise des éléments dont le remplacement est désormais interdit. Ces appareils resteront donc en place au 3^{ème} étage .
- **Surfaces** : Le ratio tel que défini par la note France Domaine du 19/02/2010 est pour Sambin de 11,82 m² / agent. L'objectif de 12m² peut sembler proche, mais dans le détail il s'avère que plusieurs bureaux sont nettement en deçà de cet objectif moyen, avec des valeurs de 10,43 (avec passage d'issue de secours !) , et encore moins, le triste record s'établissant à 8,50 m²/agent !! Le compte n'y est pas, les chiffres nous donnent raison.

Un autre groupe de travail aura lieu dans un mois à Dijon. D'ici-là, le déménagement de l'ESI est inscrit à l'ordre du jour du CHS-CT le 19 avril, pendant les vacances scolaires également.

Pour la CGT, il est clair que l'affichage de ratio moyen n'est pas satisfaisant. Les bureaux individuels se voient affectés d'un ratio particulièrement flatteur par rapport à la réalité bien concrète que vont vivre les agents. La cible doit être estimée individuellement.

Nous n'avons pas été convaincus par les réponses qui se voulaient rassurantes, mais qui furent finalement évasives , de la direction. Nous considérons que le dossier est traité à minima pour rentrer dans les contraintes budgétaires. Nous ne pouvons de ce fait participer au concert d'autosatisfaction qui nous a été proposé. Nous avons redit au directeur que personne à Dijon ne souhaite emménager dans un immeuble où les travaux ne seraient pas finis ou bien remis à une date ultérieure. Nous avons également exprimé les plus grandes réserves sur les problématiques du stationnement et de la fonctionnalité des accès pour les équipes itinérantes .